



Placement abusif de ma fille

Par **Cleliaaurel**, le **11/11/2013 à 10:35**

Bonjours , j'ai ma fille de 21 mois qui a été placée abusivement soit disant pour la protéger de mon conjoint , ils nous ont demandé de nous séparer car il pense qu'il est violent envers ma fille il a juste rattrapé dans les escaliers et lui a fait des traces la nounou a averti les services sociaux nous avons été mis en garde à vue je suis passée devant le juge des enfants qui a placé ma fille pour 3 mois car je serais dépasser par mes événements hors c'est faux j'ai toujours assumé ma fille depuis sa naissance ma fille vit très mal le placement il n'ont rien de concret pour dire tous ce qu'il nous ont dit comment faire pour accélérer mes choses mon avocat a fait appel mais cela ne passera pas avant janvier cela est impensable que ma fille passe Noël et son anniversaire la bas c'est impensable qu'elle reste la bas alors quelle n'est absolument pas en danger si vous avez des conseils merci

Par **amajuris**, le **11/11/2013 à 13:31**

bonjour, si votre nounou a cru nécessaire de prévenir les services sociaux et que cela a été confirmé par le juge qui a décidé de vous enlever votre enfant, c'est que les faits sont suffisamment graves et concordants pour motiver sa décision. votre mari (puisque vous parlez de conjoint) est-il le père de votre enfant ? préparez des témoignages pour le jugement d'appel pour confirmer vos dires, il ne suffit pas de dire que c'est faux, il faut le prouver. des traces de coup sur un enfant ne viennent pas tout seul.

Par **Cleliaaurel**, le **11/11/2013 à 13:51**

Non ce n'est pas le père de ma fille oui elle a vu un légiste qui a dit que la version de mon conjoint était plausible il est sous contrôle judiciaire et a interdiction de rentrer il m'a dit de le quitter pour que je puisse récupérer ma fille c'est ce que j'ai fait et malgré tout ce cela et nombreux témoignages positifs ainsi que celui de mon beau père qui est fonctionnaire de police retraité rien n'a fait le danger comme il dit eux c'était mon conjoint il n'est plus là pourquoi on me rend pas ma fille pourquoi ce base-t-il sur ce qu'a dit la nounou et pas sur les témoignages ils non rien contre moi et ce permette de dire que je suis une mère dépasser par les événements que je ne sais pas gérer mon enfant sous prétexte que je suis une mère jeune comme il savent si bien dire en attendant ma fille n'a jamais manquer de rien et même au foyer où elle est les psychologues ont bien dit qu'il ne remarquer absolument rien d'anormal dans son comportement ni dans le mien ma propre mère a fait ma demande de ma garde de la petite et ils ont refusé de la lui confier sous prétexte qu'elle est dans le déni de ce qui s'est passé mais il ne pense pas qu'il ne s'est rien passé vu qu'il n'a rien d'anormal dans le comportement de ma fille